



## L'emploi des femmes



Si en 2006-2007, le diagnostic de territoire révélait un taux de chômage global plutôt faible et une croissance économique plutôt favorable, il reste que le Pays Yon et Vie n'échappait pas aux réalités de la situation de l'emploi des femmes : surchômage par rapport aux hommes, disparités de statut et de traitement.

Les freins et obstacles à l'emploi des femmes sont divers. Ils vont des freins psychologiques et préjugés sociaux (métiers traditionnellement masculins,...) aux problèmes organisationnels (garde d'enfant, mobilité,...) en passant par les manques de qualification et de formation.

Face à ces constats, le Pays Yon et Vie a entrepris différentes actions entre 2006 et 2010 :

- **Sensibilisation des élus** avec la visite des entreprises à fort taux de féminisation d'emploi en octobre 2006,
- **Sensibilisation et information des chefs d'entreprises** : 2 petit-déjeuner/débat organisés le 8 mars 2007 à l'occasion de la Journée de la femme sur le thème « Emploi des femmes : de nouvelles opportunités pour l'entreprise » et le 6 novembre 2007 sur celui de « Concilier vie professionnelle et vie privée des salariés : des solutions innovantes à la disposition des entreprises »
- **La mise en œuvre d'une action concrète** « 27 femmes en acti'Yon et Vie »

**Avec le soutien de plusieurs partenaires** : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ; Service aux Droits des femmes et à l'égalité ; CAF ; Conseil Régional ; Conseil Général ; Maisons de l'emploi ; PLIE ; Mission Locale ; ANPE et ORYON, le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie a conduit une expérimentation en faveur de l'emploi des femmes à l'échelle de son territoire : « 27 femmes en acti'Yon et Vie ».

Son objectif était l'accès ou le retour à l'emploi d'un groupe de femmes préalablement repéré compte tenu de leurs difficultés sociales et économiques.

## UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE CONFIEE AU CIDFF 85

L'association « Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Vendée (CIDFF) » a été mandatée par le Pays pour réaliser le travail d'accompagnement et de suivi des femmes inscrites dans la démarche.

Elle a ainsi joué le rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre les femmes et les différents organismes qui interviennent auprès d'elles.

Cette mission qui s'est déroulée du 12 septembre 2007 au 31 décembre 2008 s'est appuyée sur un travail d'accompagnement individuel articulé avec l'organisation de temps collectifs.

275 entretiens individuels en face à face ont été réalisés et plus de 450 contacts ont été pris (entretiens, téléphones, mails).

Les femmes ont été sollicitées pour participer à 14 temps d'informations collectives, actions de sensibilisation/mobilisation organisés sur le territoire par divers partenaires.

7 de ces temps ont été organisés par le CIDFF.

La mobilisation sur les temps collectifs a toujours été faite auprès d'un maximum de femmes, c'est parfois ce qui leur a permis d'intégrer l'action et de débiter ensuite un accompagnement individuel.

### Focus sur l'atelier « estime de soi » animé par une socio-esthéticienne (Mme RAMPILLON-MIGNON)

2 temps collectifs (en juin et en novembre) ont permis à 11 femmes de travailler sur l'image d'elles-mêmes afin de mieux se préparer à l'emploi et notamment à l'entretien d'embauche. Cette action ciblée a permis à certaines participantes d'avoir « le déclic vers l'emploi » et à d'autres de sortir de leur isolement.

Suite à cet atelier, les femmes ont aussi bénéficié d'une préparation particulière à l'entretien d'embauche avec l'intervention de la MDEDE.

5 femmes ont obtenu un emploi par la suite

### Un comité technique pluridisciplinaire

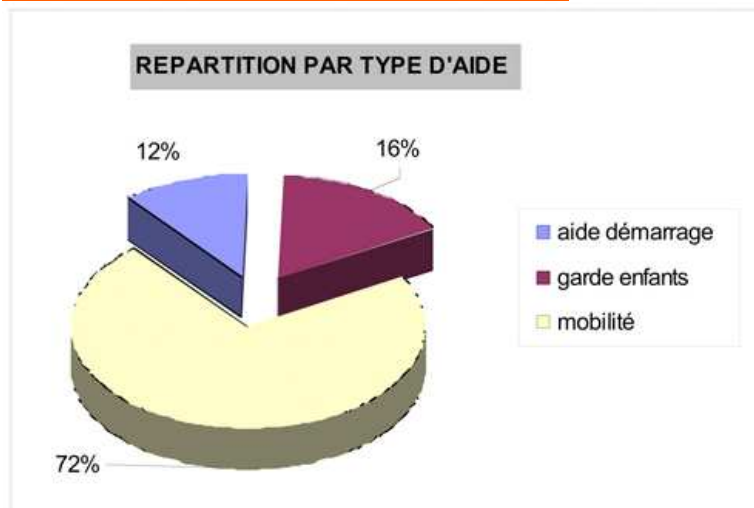
**Un comité technique rassemblant les professionnels** « pouvant faciliter l'accès à l'emploi » a été mis en place. Il regroupe les représentants des différents partenaires (volet social et emploi).

**Son rôle** : pouvoir aborder la complexité des situations des femmes participant à l'action et réfléchir aux solutions à mettre en œuvre.

Le but recherché est l'optimisation de l'utilisation des différents dispositifs existants et la recherche de solutions adaptées à chaque cas.

Il s'est réuni 8 fois durant les 16 mois de l'action.

## Un dispositif d'aide à la reprise d'activité



Ce dispositif a permis aux femmes de débiter ou de rester dans une formation, un emploi en venant aider à faire face aux premières dépenses occasionnées par une reprise d'activité et avant la mise en œuvre d'autres dispositifs.

Il pouvait donc s'agir d'une avance, d'un soutien à un financement existant (complément) ou d'une aide spécifique.

Ce fonds de 16 000 € a été abondé par la CAF et le Service aux Droits des femmes et à l'égalité.

Seuls 4 000 € ont été nécessaires avec des montants variant de 28 € pour des frais de cantine à 1 170 € pour le financement d'un permis de conduire.

## LES FEMMES

Pour repérer les femmes les plus éloignées de l'emploi, un travail avec les assistants sociaux de secteur complété par les signalements effectués par les Mairies, la CAF ou le PLIE a été mené de juillet à septembre 2007. 44 profils ont été signalés.

### Leur profil

- Elles sont âgées de 22 à 57 ans (moyenne : 36 ans)
- Elles élèvent souvent seules au moins 2 enfants de plus de 7 ans
- Elles perçoivent des ressources minimales (API ou RMI)
- Elles expriment en majorité le souhait d'être soutenues dans leurs démarches pour accéder à « plus » d'autonomie
- Elles proviennent de 13 des 23 communes du Pays.

### Situation déclarée en début d'action

<b>En emploi</b>	<b>3</b>
☞ Contrat d'avenir	2
☞ CDI à temps partiel	1
<b>Sans emploi</b>	<b>41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>

Sur les 44 profils repérés au départ :

- 19 femmes n'ont pas intégré l'accompagnement (déménagement, reprise d'activité, situations difficiles, sans nouvelle, plus intéressées)
- 25 femmes en ont bénéficié.

## Un groupe de 25 femmes...

Pour les 25 femmes qui ont bénéficié de l'accompagnement, 23 étaient « sans emploi » et cumulaient au moins 3 freins dans l'accès à l'emploi (Situation en septembre 2007).

**A noter :** une différenciation est faite entre « sans emploi » et « à la recherche d'un emploi ».

Le travail effectué avec elles a donc porté sur la levée de ces freins.

88 % ont travaillé sur des problématiques de mode de garde, de mobilité et/ou d'aide au démarrage.

### Freins travaillés avec les 25 femmes

Mode de garde, mobilité, aide financière	88 %
Problèmes de santé	84 %
Articulation des temps de vie	72 %
Technique de recherche d'emploi	68 %
Confiance, estime de soi	68 %
Problèmes juridiques	52 %
Violences conjugales ou intra-familiales	52 %
Découverte d'activités, accès à une remise à niveau	32 %
Accès à une formation qualifiante	28 %
Accès à une formation au permis de conduire	20 %

## LE BILAN

Le postulat de départ pour favoriser la réussite de cette action reposait sur la double condition suivante :

- ☞ la volonté des femmes à mettre en œuvre leur projet,
- ☞ la capacité des acteurs de l'insertion et de l'économie à trouver des solutions en mobilisant compétences, dispositifs (existants ou à imaginer) et financements.

### Les apports

- ☞ L'interlocuteur unique (CIDFF) permettant d'avoir une approche transversale et globale des situations
- ☞ L'interlocuteur unique comme « lieu » d'écoute et d'information
- ☞ L'approche personnalisée « sur mesure »
- ☞ La souplesse d'activation du dispositif d'aide
- ☞ Le comité technique comme instance d'échanges et d'optimisation dans l'utilisation des dispositifs
- ☞ La complémentarité des approches sociales et emploi
- ☞ Le décloisonnement des « instances »

## Les limites

- ☞ L'évolution lente des parcours
- ☞ La complexité de certaines situations pour lesquelles on « ne peut pas » proposer de solutions
  
- ☞ La difficile conciliation entre l'approche individuelle et la création d'une dynamique de groupe
- ☞ La nécessaire mobilisation des partenaires dans la durée
- ☞ L'approche limitée du volet emploi
- ☞ La lourdeur dans la mise en place amont
- ☞ Expérimentation possible à une petite échelle

A l'occasion du bilan, une soirée de restitution et d'échanges est organisée en présence des différents acteurs de cette action.

Ce temps voulu fort est une étape nécessaire de ce projet à la fois pour les partenaires mobilisés, pour les femmes mais aussi pour les autres acteurs économiques du territoire.

Au travers de celui-ci, il s'agit de valoriser cette expérimentation tout en mettant l'accent sur le parcours des femmes accompagnées dans ce processus initié en 2007.

Au programme :

- ☞ **Diffusion d'un film** (13 minutes) : Paroles et regards des différents acteurs de l'expérimentation,
- ☞ **Témoignages de 6 femmes** qui ont travaillé avec une compagnie de théâtre (voir encadré)

## **Focus sur l'atelier « théâtre » animé par « En Compagnie des Loups »**

En février 2009, un atelier de travail sur l'expression a été proposé aux femmes comme une continuité de l'action qui s'est terminée au 31 décembre 2008.

Plusieurs séances se sont tenues les dimanches entre février et aujourd'hui. Le but recherché était à la fois de les emmener à participer à cette soirée pour parler de leur parcours et de leurs difficultés et à la fois de poursuivre le travail de « confiance en soi ».

6 d'entre-elles ont pu se rendre disponibles et se sont mobilisées sur ces séances de travail. Elles s'appellent : Patricia, Janick, Nathalie, Manuela, Ghislaine et Laurence. Elles sont venues dire ce qu'elles avaient à dire en chantant, en parlant pour elles mais aussi pour toutes les autres.

- ☞ **Table-ronde sur la thématique « femmes et emploi »** avec l'intervention d'un sociologue.

## Regards croisés...

Philippe Alonzo, sociologue, Maître de conférences à l'Université de Nantes, chercheur au CNRS : "En 30/40 ans, la population active féminine a doublé, les taux d'activité hommes/ femmes tendent à se rejoindre. Mais 48 % des femmes actives ont des emplois peu ou pas qualifiés, leur surchômage est de 3 à 4 points supérieur à celui des hommes, et à travail égal, leur rémunération est inférieure. Il existe une sorte de tolérance sociale aux inégalités subies par les travailleuses."

Laëtitia Paul, directrice du CIDFF : "Très optimistes au début de l'action, nous avons été confrontés au cumul des freins à l'emploi de chaque femme, à des parcours de vie très lourds intégrant problèmes de santé, violences conjugales,... Aussi, dans le suivi individuel comme dans les temps collectifs, le travail sur l'estime de soi a été le plus important. Aujourd'hui, pour celles qui travaillent, il s'agit de rester en situation d'emploi ; pour certaines, d'y accéder progressivement ; pour d'autres, de poursuivre leur reconstruction..."

Jean-Yves Robin, chef d'entreprise du bâtiment (125 employés) : "La Fédération Française du Bâtiment est très impliquée dans la féminisation des emplois. Nous avons des capacités d'embauche dans les métiers techniques, l'accueil, la gestion d'équipe. Dans les Pays de la Loire, on décline régionalement une convention AFPA/ANPE qui a par exemple permis en 2006/2007 d'accompagner 377 femmes : 217 ont été embauchées, dont 2 dans mon entreprise, dans une stricte égalité salariale avec les hommes."

Françoise Veies, doyenne des 25 femmes (54 ans) : "Veuve à 34 ans, avec 3 enfants, j'ai un CV à trous depuis les années 70/80. Malgré un stage de bureautique-informatique au GRETA, mon CV et mon âge me barrent la route des entretiens d'embauche. La route des 27 femmes m'a permis de rompre mon isolement. Mais aujourd'hui, je vis avec 643 € mensuels et, sans perspective, je vais sans doute devoir retourner vivre chez mes parents !".

Nathalie Llorca, une des 25 femmes, auteur de « S.O.S ! FAMILLE EN DANGER » : "Aujourd'hui conseillère en insertion, tout reste fragile. La route ne s'arrête pas, j'aspire à trouver une autoroute sans trop de péage, et qu'elle soit ensoleillée ! Car une femme libérée est une femme qui peut vivre librement ses choix..."

## « SOS ! Famille en danger » par Nathalie LLORCA

**Disponible via Internet sur le site [www.edilivre.com](http://www.edilivre.com) et sur commande en librairie.**

«Patricia est une mère célibataire. Pour elle, c'est une véritable traversée du désert, dans tous les sens du terme : socialement, affectivement et financièrement. C'est sa guerre des tranchées où la CAF, la recherche d'emploi, la directrice d'école, parfois même ses enfants deviennent l'ennemi parmi lesquels se trouve le pire : Patricia elle-même.

Entre rires et larmes, assistante sociale et banquiers démoniaques, Patricia se sent exclue du système mais continue de se battre pour s'y faire une place.

Patricia sait que beaucoup d'autres sont comme elle et raconte son histoire, leur histoire. Car ce n'est pas parce qu'on ne les écoute pas qu'elles n'ont rien à dire ! »

Sylviane Bulteau, conseillère générale, Vice-présidente du Conseil régional : "La société jette un regard très dur sur les personnes sans travail, stigmatise les personnes aidées, en totale méconnaissance des freins à l'emploi. Cette action doit essaimer sur les Pays de la Loire. Le Conseil régional a signé la Charte du Conseil des Communes et Régions d'Europe pour l'égalité hommes/femmes dans la vie locale, et décidé de subventionner pendant 3 ans la coordination régionale des CIDFF."

## **LES SUITES DONNEES**

En conclusion de la soirée, Monsieur Jacques AUXIETTE, Président du Pays Yon et Vie et du Conseil Régional des Pays de la Loire a insisté sur les suites à donner : "Il convient d'abord d'accompagner ces femmes jusqu'au bout de leur parcours, selon des modalités à imaginer. D'autre part, à partir de cette étude de cas, j'invite les différents partenaires à réfléchir à sa modélisation. L'objectif est de bâtir une véritable politique publique afin d'essaimer cette démarche innovante sur d'autres territoires de la Région. Enfin, la formation relevant de la compétence du Conseil régional, je souhaite que le droit à la formation tout au long de la vie soit réel et accessible : financièrement et géographiquement, pour tous et à tout moment, en lien avec l'Éducation Nationale."

Le CIDFF a poursuivi le travail engagé avec les femmes.

Au niveau du Conseil Régional, dans le cadre de l'élaboration de son Agenda 21 et en application de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, signée en avril 2008, une commission « Egalité hommes / femmes » a été constituée pour travailler à un plan d'actions régional.

L'action « 27 femmes » jugée exemplaire a été intégrée à ce plan d'actions composé de 8 axes et 17 fiches actions.